

Avis de constitution

SOCIETE « KYGAV ENTREPRISES SARL » en abrégé « KYGAV »

Siège Abidjan Marcory Sicogi non loin de de la  
pharmacie Tiacoh, Lot : 1054, Ilot : 00., Lot 1054, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYGAV ENTREPRISES SARL » en  
abrégé « KYGAV »

Objet : - Import-Export de produits agricoles épices,  
- Achats - Ventes - Transformation de produits  
agricoles, vivrières et épices.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory Sicogi non loin de de la  
pharmacie Tiacoh, Lot : 1054, Ilot : 00., Lot 1054, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KOUADIO YAO GNONKPLANLOA

AXELLE-VANESSA EPSE GNAHOVA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05590 du 14/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70460/GTCA/RC/2025 du 14/11/2025

